

DURMENACH



Les juifs de Durmenach entre histoire et mémoire

Les maisons juives de Durmenach et "le PROJET"

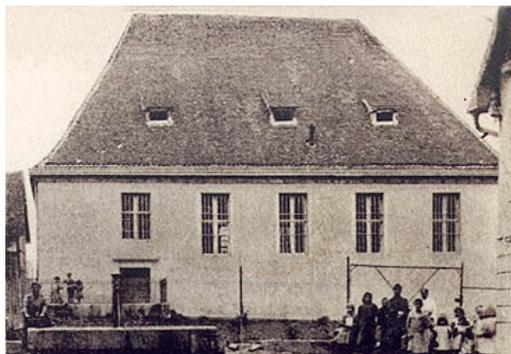
La Journée des Souvenirs de Durmenach 8 novembre 2009

La lampe de Shabbath est revenue...

Synagogues

Page d'accueil

DURMENACH



Durmenach est, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, une des communautés les plus importantes du Haut-Rhin, le nombre des juifs dépassant celui des habitants chrétiens. Des émeutes antijuives y ont éclaté en 1789 et 1848. La synagogue, bâtie en 1803, a brûlé vers 1970. Une salle des fêtes a été construite à sa place.



[Agrandir le plan](#)

La communauté a été siège d'un rabbinat de la fin du 18^{ème} siècle jusqu'en 1910. Elle a totalement disparu aujourd'hui.

Les juifs de Durmenach entre histoire et mémoire

par Jean DALTROFF

Extrait de l'Almanach du KKL-Strasbourg 2009-2010

Les premières communautés juives d'Alsace se sont formées autour de l'an mille.

Entre le 12^{ème} et le 13^{ème} siècle, les juifs habitaient de nombreuses villes ou bourgs d'Alsace : Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Haguenau, Wissembourg, Rosheim, Saverne, Marmoutier, Benfeld, Westhoffen, Ribeauvillé, Jungholtz, Rouffach, Sierentz, Ensisheim, Thann...

L'épidémie de la Peste Noire débuta en 1347 et pendant trois ans provoqua à mort de vingt-cinq millions de personnes. L'on raconte que cette mortalité venait des juifs qui jetaient venins et poisons dans les puits. En 1349, une Assemblée décida l'extermination des juifs. On retrouve des massacres à Strasbourg, à Sélestat, à Colmar, Molsheim, Mulhouse (1)...

Les survivants trouvèrent refuge dans quelques rares villages et bourgs d'Alsace, dans la vallée du Rhin, en Allemagne et jusqu'à la Pologne. Le judaïsme d'Alsace, d'urbain qu'il était, devint rural si l'on excepte la ville d'Haguenau.

A l'âge de l'Humanisme et de la Réforme, le judaïsme d'Alsace se trouva ramené à une centaine de familles. Au milieu de tous ces juifs en butte à toutes les humiliations se dressa Rabbi Joseph ben Gershom, plus connu sous le nom de Josselmann de Rosheim, qui défendit les juifs d'Alsace jusque devant l'empereur Charles-Quint pour obtenir l'annulation des ordres d'expulsion des villes impériales d'Obernai, Rosheim et Kaysersberg (2).

C'est entre le 15^{ème} et le 18^{ème} siècle que les juifs bannis de Bâle et de Mulhouse s'établirent dans le Sundgau. Ils constituèrent d'importantes communautés notamment à Hégenheim (vingt-neuf familles en 1716, soixante-trois en 1766) et quatre cent neuf juifs en 1784 soit la troisième communauté d'Alsace après Bischheim et Wintzenheim.

Le traité de Westphalie de 1848 donna l'Alsace à la France à l'exception de Strasbourg qui ne se soumettra qu'en 1681, et de Mulhouse qui appartenait à la Confédération helvétique.

Pour inciter à la prospérité d'une province dépeuplée par un siècle de guerre, les Français firent appel à l'immigration. Ces nouveaux arrivants venaient des régions proches : l'Alsace, le pays de Bade, et la Suisse mais aussi la Savoie et l'Italie.

L'installation des juifs à Durmenach

Dans ce contexte, la localité de Durmenach située au bord du Jura alsacien sur les rives de l'Ill à vingt kilomètres de Bâle et trente kilomètres de Mulhouse était possédée par la famille des Flachslanden. Elle se repeupla après la guerre de Trente ans. La première famille juive se fixa dans la localité un peu avant 1689.

La population juive de Durmenach passa de dix familles en 1732 à quarante-trois familles en 1766. Il y avait plus de juifs que de catholiques en 1781 (trois cent neuf juifs pour deux cent soixante catholiques). Cette progression s'expliquait en partie par des raisons politiques et économiques. Des juifs colporteurs, marchands de bestiaux ou regrattiers, intermédiaires auprès des armées ou des prêteurs d'argent, se procurèrent un droit de résidence accordé par les pouvoirs en place, la famille des Flachslanden à Durmenach. Le développement démographique et économique allait donc de pair avec l'essor de la communauté juive de la cité.

À la fin de l'Ancien Régime, les juifs d'Alsace étaient au nombre de vingt mille personnes environ soit 3% de la population totale (624 000 habitants). Mais cette population représentait 50% du judaïsme français. L'interdiction de séjour dans la plupart des centres urbains notamment à Strasbourg et à Colmar avait été maintenue, d'où une population surtout rurale que l'on trouvait répartie entre cent soixante des mille villages alsaciens.



Les lieux de culte de Durmenach sur une carte postale ancienne.
En bas, la synagogue - © coll. M. & A. Rothé

La répartition était inégale sur le territoire alsacien. En 1784, la Basse-Alsace accueillait 74 % de la population juive disséminée dans cent vingt neuf localités contre 26 % et cinquante quatre localités en Haute Alsace.

En 1781, Durmenach avait une population de cinq cent soixante neuf personnes. Le village avait trois cent neuf juifs soit plus de 54 % de la population totale.

Le Dénombrement de 1784 énumérait trois mille neuf cent treize familles soit 19707 personnes de tous les âges réparties dans 180 localités, la plupart rurales. Il faisait apparaître soixante quatre familles habitant Durmenach soit trois cent quarante personnes. C'était la cinquième communauté juive d'Alsace après Bischheim (473 juifs), Wintzenheim (430), Hégenheim (409) et Hagenthal-le-Bas (356) devant Zillisheim (332 juifs), Bergheim (327) et Haguenau (325 juifs). Il y avait quatre maîtres d'école (Judel Franck, Nathan Blüem, Isaac Lévy et Kiffa Meyer), deux chantres (Isaac Simon et Isaac Salomon) et deux familles pauvres. À titre de comparaison à Bischheim pour une communauté de 473 individus, il y avait quatre maîtres d'école, quatre rabbins, un chantre et vingt pauvres.

À côté d'une majorité besogneuse vivant pour la plupart modestement du commerce des ruminants, du colportage, du prêt d'argent et de la friperie existait une minorité de juifs dynamiques aisés et influents. Le "préposé" ou chef de cette communauté était Judel Bluem. Alexandre Hauser était un important bailleur de fonds, préposé de la communauté juive de Durmenach en 1766, qui en 1784 apparaissait au deuxième rang du Dénombrement.

Les émeutes de 1789

L'état des finances du royaume contraignit le roi Louis XVI à convoquer les Etats Généraux pour le 27 avril 1789.

Les juifs d'Alsace obtinrent la permission de réunir un certain nombre de notables pour rédiger des doléances qui seraient présentées à Versailles par l'abbé Grégoire connu pour leur être favorable. Ce cahier de doléances fut élaboré entre le 19 et le 25 mai 1789, au domicile privé de Max Berr, par trente sept délégués venus de toute la province à Strasbourg dont cinq de Bischheim et trois de Durmenach : Judel Bluem "préposé" dans le Dénombrement de 1784, Salomon Wahl, et Isaac Wahl (3). Ces doléances témoignent d'un côté à l'aspiration des juifs à la liberté de circulation et de culte, à l'égalité fiscale et professionnelle et de l'autre au maintien d'une spécificité culturelle (maintien des syndicats, préposés et rabbins).

Comme dans tout le reste du pays, des troubles agraires se produisirent en Alsace à la nouvelle de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789.

À la fin de ce mois, les paysans du Sundgau s'attaquèrent aux abbayes et aux châteaux. Mais ils s'en prirent aussi aux juifs de Durmenach, Hagenthal et Hégenheim, Rixheim et Sierentz. Des maisons furent pillées et détruites. Les paysans enlevèrent aux juifs leurs titres de créances qu'ils brûlèrent et s'emparèrent de l'argent qui leur tombait sous la main. Plus de sept cents juifs durent s'enfuir à Bâle, d'autres trouvèrent refuge à Mulhouse et dans leur famille de Basse Alsace. Un témoin oculaire se rendant de Durmenach à Bâle nous a laissé une description d'une bande assez nombreuse de pillards :

"Pendant tout le trajet, le spectacle le plus tristissant vint frapper nos yeux le long du chemin. Des familles entières de la population juive de Durmenach campaient sur les bords et dans les fossés. Elles venaient d'abandonner leurs demeures spoliées et saccagées par une bande d'insurgés. Des enfants à la mamelle, des femmes, des vieillards, des berceaux, des meubles, de la literie, tout cela se trouvait pêle-mêle étendu à terre. Les enfants criaient, les adultes gémissaient ; heureusement le temps - nous sommes fin juillet 1789 - qui était propice semblait protéger ces tristes caravanes." (4)

Mais l'Assemblée Constituante adopta le décret du 27 septembre 1791 qui donnait l'égalité civile aux juifs alsaciens et lorrains. En affranchissant ses juifs, la France émancipait du même coup ceux de Durmenach qui avaient désormais les mêmes droits et les mêmes devoirs que leurs voisins chrétiens.

L'année 1848 fut nourrie en France par plusieurs crises.

- Une **crise économique** commença en 1846 avec une récolte qui fut très mauvaise. L'augmentation du prix du blé provoqua la disette et la circulation des grains fut entravée par les paysans et le prix du pain augmenta. Le marché de consommation intérieur ne progressa plus entraînant une crise industrielle de surproduction, Les grands travaux furent arrêtés, les faillites se multiplièrent, on assista à un retrait massif de l'épargne populaire. Les gens n'achetèrent plus, ce qui mettait beaucoup d'ouvriers au chômage. Les manifestations ouvrières se multiplièrent. La crise toucha également le monde artisanal, dont l'industrie peinait à croître.
- Une **crise morale** s'exprima avec de nombreux scandales financiers qui fragilisèrent les classes dirigeantes.
- Une **crise politique** se produisit enfin avec la campagne des banquets (1847) qui prépara la révolution. Elle éclata à Paris sous forme d'une insurrection le 22 février 1848. Les premières barricades se dressèrent le 23 février et Louis-Philippe signa son abdication le 4 février 1848 en faveur du comte de Paris. Le même jour, la Deuxième République fut proclamée par un gouvernement provisoire.

Les pogromes de 1848

En Alsace, la situation n'était pas meilleure. Les récoltes de 1844 et 1845 avaient été mauvaises. Les années suivantes la situation empira. On ne pouvait pas s'approvisionner en Allemagne où la situation était identique ni même dans le Midi à cause des frais de transport (5). La misère grandit aussi bien dans les centres urbains qu'à la campagne. La crise alimentaire fut durement ressentie, région de densité rurale forte, avec un crédit peu développé.

Dans ce contexte, des troubles sous forme d'émeutes touchèrent aussi bien le Bas-Rhin (Brumath, Marmoutier) que le Haut-Rhin. Des bandes de paysans incendièrent des maisons juives à Hagenthal, Blotzheim, Hégenheim et Seppois-le-Bas. Le 22 février, la synagogue et des habitations juives furent pillées à Altkirch. Mais ce fut surtout Durmenach qui fut le théâtre d'émeutes très violentes durant plusieurs jours du 28 février au 2 mars 1848. La population combattit la garde nationale juive chargée par le maire, Aaron Meyer, de défendre la communauté juive. Plus de soixante quinze maisons juives furent pillées et détruites. Le curé du village donna asile aux juifs trop âgés pour fuir et préserva leurs biens, et ce malgré la foule en colère qui assiégeait sa maison. La plupart des juifs du village, avant tout les femmes et les enfants, s'enfuirent dans les communes environnantes suisses de Rodersdorf, de Metzleren, d'Allschwil et de Bâle (6). Le maire et les membres juifs du conseil municipal prirent aussi la fuite.

Sur Durmenach, nous avons plusieurs témoignages. Nous possédons une lettre écrite en yiddish alsacien d'un témoin du "Juderumpel", Seligmann, fils de Nathan Brunschwig habitant Durmenach (7). Voici, en traduction française le passage se rapportant aux événements :

"En 1842, je me mariaï. En 1848, il y eut une révolution. Lundi soir, un homme non-juif de Steinsultz fut tué. C'est ainsi que nous primes tous la fuite, toute la communauté. Moi, Aaron Ruf et Senter, nous allâmes passer la nuit à Bouxwiller, chez les Schumacher ; nous fûmes bien accueillis. Cette nuit-là, les habitants de Durmenach se mirent à voler partout. Le lendemain, nous envoyâmes un jeune non-juif en éclaireur, pour qu'il aille voir ce qui s'était passé... Il raconta que le magasin était complètement vide. Nous retournâmes à la maison, mais nous n'osâmes pas regarder à l'intérieur. Senter pénétra dans la maison de mon père et rapporta un chapeau et un miroir pour le menuisier. Je voulus me rendre au magasin, mais je rencontrai le garde-champêtre et Igele de Steinsultz. Ils portaient un sabre. Je fis demi-tour et nous retournâmes à Bouxwiller, emmenant avec nous un jeune homme non-juif, toujours à travers bois, jusqu'à Rodersdorf et Metzleren. Mon père et ma mère s'y trouvaient avec Micker Moses et sa femme. Le lendemain, je me mis avec Aaron Ruf à la recherche de nos épouses, dans quelques villages suisses et à Bâle. Nous les retrouvâmes "A l'Ancre". Puis je les envoyai chez les Ruf et les Picard. Elles y restèrent quinze jours. Le vendredi, quelques hommes revinrent à la maison. Tout était saccagé et plus aucune maison n'était intacte. Je n'avais plus de meubles, plus de vêtements, bref, plus rien du tout. J'avais pu mettre un peu de la marchandise en lieu sûr. J'en récupérai un peu. C'est ainsi que je dus repartir de zéro. Dieu nous aida une fois de plus et il continua à nous aider. Après vinrent des jours meilleurs, nous vendîmes beaucoup de marchandises... Que Dieu ne nous envoie plus rien de la sorte". (traduction de Astrid Starck-Adler)

Ce texte qui fait allusion aux émeutes de Durmenach frappe par son côté concis, mais aussi par sa vision religieuse et fataliste. L'accent est mis sur le côté imprévisible des événements.

Nous avons encore la description du Maire de Bouxwiller au représentant du Commissaire de la République soulignant bien la dévastation violente exécutée par des habitants des communes voisines :

"Vous ne sauriez vous figurer le désastre de Durmenach, plus de cent maisons sont saccagées de fond en comble, les rues sont jonchées de débris de tout genre. C'est absolument l'image d'un village enlevé de vive force, pris et repris plusieurs fois et où chaque maison aurait soutenu un siège, à voir ces charpentes noircies par la fumée, on croirait qu'elles sont les restes d'un incendie. Les toitures et les murailles semblent attester que la fusillade, les boulets et la mitraille sont passés par là... C'est en vain que le maire qui a mobilisé la Garde Nationale a cherché à s'opposer aux émeutiers. Pendant plusieurs jours, la ville est parcourue par des chariots transportant ce qui a été pillé dans les maisons" (8).

Une partie de la population alsacienne assimila des juifs à des agitateurs dans un contexte de pauvreté et de crise économique. Le ministre de la Justice Adolphe Crémieux réagit et mobilisa préfet, procureur général, armée et sous-préfets.

"Comment peut-on continuer les dévastations, le pillage, la plus indigne persécution contre les juifs et contre la propriété ? Quelle est donc cette haine dans un pays si éminemment français. Je compte sur tout votre dévouement comme celui des autorités judiciaires. Réunissez-vous pour mettre un terme à ces crimes barbares et que des exemples sévères rassurent à la fois la justice et les bons citoyens" (9).

Dans ce contexte de crise de l'Etat, les juifs sont tout désignés à la vindicte populaire. Les

"paysans dans leur façon pragmatique de voir les choses pensaient que les juifs seuls étaient à l'origine de leur misère" (10).

Ces scènes de pillage (11) de Durmenach ont également été lithographiées dans une période où la censure était en retrait. La première image sans titre montre que jeunes et vieux, femmes et hommes en costume sundgauvien, se lancent à l'assaut du village. Sur chaque toit, un homme, ou deux en blouse bleue armé d'un gourdin fait sauter les tuiles. Dans la première maison, deux hommes se servent d'une hache, un troisième, lance par la fenêtre un double tiroir vide. Un quatrième homme charge un autre piller d'un matelas. Le vandalisme est général et l'église de Durmenach offre par contraste une impression de calme. Le pillage

accompagne le vandalisme : le mobilier et les matelas sont chargés sur une charrette au premier plan à droite, des barriques de vin sont entassées dans des brouettes, des femmes portent un baquet sur la tête. Au premier plan à gauche, une femme âgée voutée se promène avec une canne dans la main droite et un rouet dans la main gauche.

Il s'agit aussi de s'attaquer au judaïsme dans ce qu'il a de plus sacré, le Livre. Au premier plan au centre, un homme en costume sundgauvien avec des lunettes marche tenant un livre à la main sous le regard amusé d'un porteur de massue. En effet, à côté des maisons, les populations de la vallée de l'Ill s'en prirent à la synagogue qui fut profanée, des rouleaux de la Loi furent lacérés. Le dessinateur affirme la catholicité de Durmenach à majorité juive. Enfin trois hommes au premier plan sont à cheval : deux d'entre eux ont un costume de ville, un haut-de-forme et une ceinture tricolore. Il pourrait s'agir des autorités administratives, du sous-préfet. Un gendarme charge seul sabre au clair. Protège-t-il les deux autorités ou annonce-t-il la répression ? La construction du dessin est ordonnée avec des maisons alignées et l'église au centre du village. Cette gravure exprime une idéologie face aux troubles.

Le deuxième dessin intitulé *Juden Rebeld von Durmenach 28 Hornung 1848* exprime dans un environnement rural, un vandalisme plus accentué : les poêles sont cassés à la hache au premier plan, une maison s'effondre au second plan. Le pillage est également très marqué avec des maisons remplies de personnes se livrant à des scènes de destruction et de vols. Au centre, des femmes sont groupées autour d'un baquet. L'alcool coule à flot avec un tonneau au premier plan à gauche où plusieurs personnes boivent ou servent du vin. L'individu qui lit la Torah est assis, les pieds posés sur une estrade.

Ces deux gravures expriment un des temps forts de l'antisémitisme en Alsace avec la mise à sac du village de Durmenach du 28 février au 2 mars 1848. Un artiste a composé des scènes variées soulignant la joie, la beuverie et l'idéologie catholique.

Qui avait perpétré ces exactions ? Il se dégage des procès-verbaux que ce sont des hommes et des femmes provenant pour la plupart des classes populaires touchées par la crise économique notamment les journaliers et les travailleurs à domicile. Il semble encore qu'il faille y ajouter de riches paysans et des artisans. Les émeutiers étaient originaires du village ou de communes voisines. Une nouvelle fois, la population juive fut rendue responsable de la situation catastrophique et endossa le rôle du bouc émissaire, rôle dont profitait la classe possédante non-juive qui pouvait détourner d'elle l'attention. L'armée et la garde nationale auraient pu ramener l'ordre tandis que la garde nationale locale formée de non-juifs refusait la plupart du temps de défendre les juifs.

L'année 1848 fut en Alsace et particulièrement à Durmenach un moment fort de l'antisémitisme dans la lignée des émeutes de 1819 *Hep Hep* contre les juifs allemands avant les pogroms de Russie entre 1881 et 1884 sous le tsar Alexandre III.

Les juifs de Durmenach du 19ème au 20ème siècles entre particularités et dynamismes

Les bases d'un cadre nouveau

Au-delà de cet antijudaïsme, nous soulignerons autour de l'axe de temps 1808-1930 les éléments qui font perdurer la tradition et nous mettrons en valeur les atouts, les forces, et les particularités qui animèrent particulièrement la communauté juive de Durmenach.

La Révolution française, dans sa première phase constitutionnelle, par la Déclaration des Droits de l'homme et le décret d'émancipation des juifs, a privilégié l'intégration de ces derniers. Les juifs de Durmenach n'ont plus de juridiction distincte. Ils doivent faire le service militaire de 20 à 25 ans. Tous les métiers leur sont ouverts. Le libre exercice de leur culte leur est reconnu. Ils peuvent acquérir des immeubles et posséder des terres.

Napoléon 1er s'est intéressé aux juifs. Certaines de ses motivations sont d'ordre militaire. Ses armées ont besoin de négociants pour assurer l'approvisionnement en fourrage, en vivres et en chevaux.

Le Consulat donne aux religions chrétiennes un statut de droit public. Le Concordat en faveur des catholiques du 16 juillet 1801 est complété par les articles de 1802 dont bénéficient les Protestants. L'égalité des cultes rend possible la réorganisation parallèle du judaïsme. Quatre décrets sont publiés en 1808. Le 20 juillet 1808, un décret ordonne aux juifs de faire enregistrer leurs noms et prénoms à l'état-civil.

En novembre 1808, lors de la prise patronymique des noms, la population juive de Durmenach s'élevait à quatre vingt quinze familles soit quatre cent quatre vingt sept personnes dont de nombreuses familles: dix sept familles Hauser, treize familles Blum, dix familles Uhlmann, sept familles Franck six familles Lévy et Meyer, cinq familles Bloch et Lang, quatre familles Brunschwig (12).

Les familles juives pratiquaient surtout le commerce de bétail, le colportage et le prêt sur gages. La population catholique du village vivait essentiellement de



Cabinet des Estampes et des Dessins de Strasbourg
Photos © Musées de la ville de Strasbourg, M. Bertoia



Magasin juif de Durmenach - © coll. M. & A. Rothé

l'agriculture et de l'artisanat. Les familles nombreuses n'étaient pas rares : deux familles Blum de huit enfants deux familles de sept enfants (les familles Adler et Meyer), sept familles de six enfants (les familles Blum, Ducas, Lang, Léopold, Schreiber et Uhlmann) et douze familles de cinq enfants.

Sur le plan démographique et économique

- Le dynamisme de la communauté juive de Durmenach transforme le village en un centre économique et commercial plus actif dans la première partie du 19^{ème} siècle. Les recensements de la population de la commune confirment que la proportion de juifs varie entre 43 et 56% entre 1807 et 1866. De cinq cent quatre juifs en 1807 soit 51,66 % de la population totale du village, la population juive passe à six cent quarante personnes en 1846 soit plus de 56% de la population du village. La communauté juive était surnommée "La petite Jérusalem du Sundgau" (13). Elle tombe à 43 % en 1866 et à 14% de la population totale en 1910, à soixante et une personnes en 1936 et à huit familles en 1953 (14).

Cette tendance à la baisse à partir de 1848 est à lier aux conséquences directes de l'émeute violente de 1848 à Durmenach avec plus de 100 personnes au total ayant quitté le village puis par la suite à l'attrait des villes, à la diversification des métiers dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle et aux conséquences de la déportation des juifs du village pendant la seconde guerre mondiale. Quinze juifs nés à Durmenach sont morts au camp d'extermination d'Auschwitz.

- Depuis le décret impérial du 17 mars 1808 l'exercice d'un commerce quelconque était très réglementé. Une patente était indispensable à chaque commerçant. Soixante-neuf juifs de Durmenach désiraient obtenir cette patente. Le conseil municipal de Durmenach ne l'accorda qu'à quarante-cinq d'entre eux. Les vingt-quatre autres déposèrent une pétition auprès de l'autorité municipale et obtinrent cette patente. Le conseil municipal reconnut qu'il n'y avait pas de preuve qu'ils pratiquaient l'usure. Les autorités municipales et préfectorales étaient conscientes de la réalité des prêts d'argent des juifs de la commune aux agriculteurs et aux artisans catholiques. Le crédit juif remplissait un rôle indispensable dans les campagnes : acheter des prairies, du foin et des grains pour la culture, participer à la construction de la maison du paysan. Certains juifs de Durmenach avaient fourni et livré des armées durant la guerre de 1815 montrant un esprit d'initiative en ces temps difficiles.

Les juifs de Durmenach étaient surtout marchands de bestiaux et commerçants. Comme le montrent plusieurs actes de mariages civils des années 1825 et 1826 Raphaël Hauser est drapier, Isaac Blum, boulanger, Meyer Hauser, marchand d'étoffes et David Hauser marchand épicière (15).

Sur cinquante marchands en 1848, vingt étaient marchands de bétail, les autres étaient bouchers, aubergistes, boulangers, relieurs, matelassiers, épiciers et marchands d'étoffe.

Sur le plan culturel

La communauté juive de Durmenach se dote au 19^{ème} siècle de structures religieuses et éducatives avec la présence d'un rabbinat, la construction d'une synagogue, d'une école pour les enfants juifs de la commune et avec l'agrandissement du cimetière.

L'organisation du culte français avait été réglementée par le décret impérial du 15 mars 1808 qui établissait un consistoire central et sept consistoires départementaux dont celui de Wintzenheim (Haut-Rhin). C'était cette assemblée composée de rabbins et de laïcs qui assurait la police du culte et l'administration des biens de la communauté. C'était aussi lui qui accordait aux synagogues le droit d'acheter ou de vendre bâtiments ou immeubles. Une loi du 8 février 1831 mettait à la charge de l'Etat les traitements des rabbins et des ministres officiants des communautés juives les plus importantes. Ce fut seulement à partir de 1853 que l'Etat rétribua le rabbin de Durmenach.

Neuf rabbins ont dirigé la vie spirituelle de la communauté juive de 1788 à 1908 :

- Salomon Lévy** naquit à Durmenach en 1750. Il fut rabbin de 1788 à 1841 durant 53 ans. En 1786, il épousa Anne Hannele Simon, fille d'Isaac Simon, rabbin de Durmenach. Le couple eut six enfants. Il fut député du Haut-Rhin au Grand Sanhédrin de Napoléon Ier sous le nom de Seligman de Durmenach en 1807. Il prit en octobre 1808 le nom de Salomon Lévy. À son décès en 1841 à Durmenach, il avait la charge des mille trois cents juifs que comptaient les communautés d'Altkirch, Durmenach, Haguenau, Hirsingue, Wittersdorf, Oberdorf, formant le ressort de son rabbinat siégeant à Durmenach.
- Salomon Wolf Klein** vit le jour à Bischheim en 1814. Il épousa Barbe Zivi dont il eut quinze enfants. Il fut installé au rabbinat de Durmenach le 2 juillet 1842. Il y restera rabbin jusqu'en 1847. Très orthodoxe, il continua sa carrière à Rixheim jusqu'en 1850 et devint grand rabbin de Colmar et du Haut-Rhin jusqu'en 1867, année de son décès.
- Michel Aron alias Gerson**, quant à lui, naquit à Hellimer en Moselle en 1825. Il fut nommé rabbin de Durmenach en 1852 et y restera jusqu'en 1869. Marié avec Adélaïde Polak, il eut quatre enfants nés à Durmenach entre 1853 et 1862. Pendant son mandat, ce rabbin libéral modéré inaugura la synagogue d'Hirsingue. Il finit sa carrière à Dijon de 1869 à sa mort en 1900.
- Seligmann Lévy** naquit à Niedernai en 1835. Rabbin à Uffholtz de 1863 à 1870, il fut nommé à Durmenach le 12 avril 1870 et y restera jusqu'en 1876. De son mariage avec Madeleine Bloch en 1861 il eut quatre filles dont Léa née le 13 novembre 1871 à Durmenach qui devint professeur de français. Il acheva sa carrière à Sultz (Haut-Rhin) puis à Paris. Il fut inhumé au cimetière Montparnasse en 1914.
- David Aron Goldstein** originaire de l'Empire autrichien fut le premier rabbin non-alsacien nommé en Alsace depuis l'annexion. Il commença sa carrière à Durmenach en 1880 et y demeura jusqu'en 1884. Il finit sa carrière à Mutzig.
- Léonard Koch** né à Lembach soutint en 1892 à l'université de Strasbourg une thèse de doctorat et obtint le diplôme de rabbin en 1894. Il fut avec Moïse Ginsburger l'un des deux seuls rabbins non orthodoxes d'Alsace. Il semble avoir occupé de 1894 à 1896 le rabbinat de Durmenach puis celui de Marmoutier et de Wissembourg.
- Joseph Wiener** né en 1870 à Mommenheim suivit des études rabbiniques au séminaire de Breslau ainsi que des études universitaires de philosophie et de langues orientales à Strasbourg, puis à Berlin obtenant en 1896 le diplôme rabbinique de grand rabbin et un doctorat. Il fut nommé rabbin de Durmenach la même année et y restera jusqu'en 1899. Il fut ensuite rabbin de Phalsbourg puis rabbin d'Anvers et grand rabbin de Belgique, poste qu'il conserva jusqu'en 1940.
- Enfin **Simon Auscher** né à Strasbourg 1869 et décédé à Haguenau en 1933 acheva sa formation au séminaire Hildelheimer de Berlin et obtint parallèlement un doctorat de langues sémitiques. De mai 1901 à 1908, il exerça comme rabbin à Durmenach puis à Altkirch et Haguenau.

Plusieurs ministres officiants ont marqué la vie spirituelle de la synagogue de Durmenach. Citons entre autres, **David Heymann** de 1827 à 1851 qui eut neuf enfants dont au moins sept sont nés à Durmenach de 1827 à 1849. **Nephtali Lévy** fut chantre et sacrificateur à Durmenach de 1880 à 1882 et **Mathieu Mosbacher** exerça la fonction de ministre officiant et *sho'heth* (sacrificateur) à Durmenach de 1891 à 1922.

Victor Dreyfuss, fut le dernier ministre officiant de Durmenach. Le 17 juillet 1960, Victor et Germaine Dreyfuss eurent l'immense douleur de perdre leur fille unique Arlette, professeur de mathématiques au collège d'Altkirch. L'ensemble des habitants du village de Durmenach, les élèves et professeurs d'Altkirch suivrent le convoi jusqu'au cimetière avec corbillard et chevaux. Pendant des années, des élèves non juifs vinrent se recueillir sur sa tombe.

Une synagogue existait depuis 1803 sur la place du village. Elle souffrit à plusieurs reprises notamment pendant les émeutes de 1848. En 1874, un projet de restauration fut établi. Le Conseil municipal et la communauté juive de Durmenach sollicitèrent l'aide de l'Etat. De généreux donateurs de la communauté juive de Durmenach (notamment les familles Lang, Zivi et Brunschwig) et la contribution de l'Etat permirent sa restauration qui fut effectuée en 1875 par l'ingénieur d'arrondissement Franz Baldaut (16).

Elle servit de cadre aux prières quotidiennes, au Shabbath (sabbat), aux fêtes, aux *bar mitzva* (majorité religieuse) des garçons, aux mariages...

Le samedi, les juifs étaient revêtus de leur costume de fêtes, ils se retrouvaient pour prier avec ferveur dans la "shoule" laissant aux *shavés goy* (17) la clef de leurs foyers.

La communauté juive disposait au 19^{ème} siècle d'une école de filles et de garçons. L'ancienne école catholique est aménagée en école israélite avec les fonds de la communauté juive. La commune de Durmenach prend seulement en charge le loyer de l'école (18).

Le cimetière juif localisé en lisière de forêt sur les hauteurs du village date probablement de la fin du 18^{ème} siècle car en 1794 il fut interdit aux juifs de Durmenach de continuer à enterrer leurs morts dans le cimetière de Hégenheim (19). Un projet de clôture du cimetière est présenté au conseil municipal en avril 1832, les sépultures ayant été endommagées par des sangliers et des bêtes féroces. Un architecte Frédéric Henry Wagner établit un projet de construction en 1834 pour le



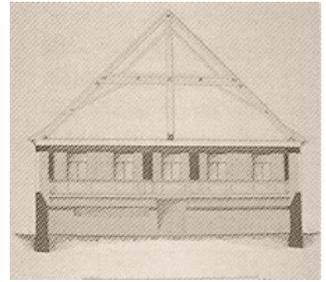
Magasin juif de Durmenach - © coll. M. & A. Rothé

mur d'enceinte approuvé et financé par le conseil municipal et par la communauté juive de Durmenach. Ce mur ne sera élevé qu'en 1843 car il n'avait pas l'épaisseur prescrite et les dalles chargées de le recouvrir n'avaient pas les dimensions voulues.

Ce cimetière de plus de trois cent soixante tombes rassemble deux groupes de stèles :

- Un premier groupe rassemble les stèles en grès antérieures aux années 1870 formées d'une simple dalle posée verticalement sans motifs décoratifs rappelant les stèles médiévales. Plusieurs stèles se distinguent, notamment une tombe de 1819 rappelant le style Louis XVI.
- Un deuxième groupe rassemble les stèles postérieures à 1870 exprimant un style sans monumentalité conforme à ce qui se faisait à l'époque: colonne, urne, obélisque...

Dans ce cimetière rural d'où émane un sentiment de tranquillité et de sérénité reposent à côté d'humbles juifs plusieurs personnalités : en premier lieu le maire Aaron Meyer, les industriels Raphaël Lang (1837-1902) et Paul Lang (1862-1944), Florine Katz née Nette décédée le 23 janvier 1902 à 70 ans, la grand-mère du poète Nathan Katz et Georges Meyer (1930-1998), Président Directeur Général des Galeries Lafayette.



Projet de la nouvelle synagogue de Durmenach en 1874

Les autres caractéristiques des juifs de Durmenach

- **La participation à la vie municipale** des villages et des bourgs est un phénomène régulier tout au long du 19ème siècle. Lazare Lévy, maire de Donnelay dès 1800 en Lorraine est peut-être le premier maire juif de France. L'engagement politique permanent au sein du conseil municipal représente une des particularités des juifs de Durmenach. Ils participent à toutes les équipes municipales à partir de 1822. En 1831, six conseillers municipaux sur douze sont des juifs. Aux élections générales de 1848 sept conseillers sur douze sont juifs. Aaron Meyer sera maire de la commune de 1840 à 1851, date de sa démission. Benjamin Lang a été conseiller municipal pendant 35 ans. De 1855 à 1857, le conseil municipal désigne David Bloch, marchand de bétail comme premier adjoint de Durmenach alors que le maire est catholique. Le journal *Der Israelit* du 22 octobre 1885 signale que le conseiller municipal Bloch de Durmenach a été nommé maire de la commune (20). Un autre article signale que le 12 août 1909, Salomon Lang a été désigné maire par intérim "Gemeinderat Salomon Lang wurde zum stellvertretenden Bürgermeister gewählt" (21).
- **L'attitude des juifs de la commune face au service militaire** permet de cerner l'ampleur de l'attachement des juifs de Durmenach à leur patrie. Les juifs participent activement à la garde nationale de la localité. L'analyse du recueil de déclarations des noms des juifs de Durmenach en 1808 est révélatrice des changements survenus au 19ème siècle. On y relève huit jeunes gens appelés au service militaire: Jacques Blum, Henry Brunshwig, Moïse Franck, Isaac Franck, Nathan Uhlmann, Moïse Uhlmann, Nathan Uhlmann fils de Mathias Uhlmann et Salomon Wehlin. La présence d'un ou deux officiers ou sous-officiers juifs dans la garde nationale de la commune témoigne de l'attachement de la population juive à la vie militaire.

La disparition de la communauté

Durmenach a possédé une communauté juive riche de plus de trois siècles d'histoire. Tolérée au 18ème siècle, elle sera par la suite le centre d'une vie traditionnelle intense jusqu'au début du 20ème siècle malgré les émeutes violentes de 1848.

À partir du décret d'émancipation, le 27 septembre 1791, les conditions des juifs de Durmenach évoluent vers une intégration dans la société par le biais de l'école, du service militaire et par la participation au Conseil municipal. Les marchands de bestiaux et de chevaux vont longtemps dominer la vie socio-économique des juifs de la localité par l'achat et la vente du menu et du gros bétail.

La vie spirituelle des juifs de Durmenach a longtemps été caractérisée par son dynamisme symbolisé par l'édification d'une synagogue en 1803 et sa restauration en 1875, et par la présence d'une école juive, d'un rabbinat tout au long du 19ème siècle. Les relations entre les juifs et leurs voisins catholiques sont variables suivant les périodes. Elles prennent la forme de tensions qui dégénèrent en un antijudaïsme latent et violent en 1789 et en 1848. Les rapports peuvent prendre aussi un aspect de cohabitation plus harmonieux.

Après la dernière guerre, seulement quinze juifs revinrent à Durmenach. Les survivants de la Shoah retrouvèrent comme bien souvent en Alsace une synagogue dévastée, les rouleaux de la Loi profanés et des livres de prières plus ou moins brûlés. Il n'y avait plus de bancs ou de chaises, ni d'Arche Sainte (22). Selon un témoignage d'époque,

"Les fenêtres de la synagogue avaient volé en éclats, les gros barreaux dont elles étaient garnies depuis 1848 avaient résisté à la horde. La galerie des dames était devenue un entrepôt de masques à gaz utilisables. En 1946 il y avait encore *minyán* (quorum de dix hommes) dans la synagogue provisoire installée dans une pièce de la demeure du ministre officiant, Victor Dreyfuss et de son épouse Germaine. Mais comme le nombre des familles juives ne s'élevait qu'à huit familles en 1953, il était inutile de restaurer l'édifice profané pour si peu de monde" (23).

La communauté juive allait disparaître entièrement à cause de l'exode rural. Le consistoire israélite du Haut-Rhin vendit la synagogue en 1959 à l'association du foyer Saint-Georges inaugurée en 1964. L'édifice fut détruit par un incendie en 1983 et fut reconstruit pour servir de salles de fêtes et de foyer.

Il ne reste plus à l'heure actuelle dans le paysage villageois que le cimetière avec plus de trois cent soixante tombes au bout de la rue de la Gendarmerie, et quelques traces de l'ancienne synagogue avec trois murs et une porte et la rue de la synagogue pour commémorer aussi cette ancienne communauté juive.

Mais au-delà des pierres, cette synagogue avait un nom, une vie et un caractère spécifiques. "On ne se souvient que de ce qu'on a vu, fait, senti, pensé à un moment du temps, c'est-à-dire que notre mémoire ne se confond pas avec celle des autres. Elle est limitée assez étroitement dans l'espace et dans le temps". La mémoire collective l'est aussi à pu écrire Maurice Halbwachs (24). Puissent tous ceux qui ont aimé cette synagogue méditer les paroles de l'initiateur de la sociologie de la mémoire.



Photo de Victor Dreyfuss, le dernier ministre-officiant de Durmenach © coll. D.Gerson

Jean Daltroff

Sources documentaires et Bibliographie : cliquez ici pour les consulter



© A . S . I . J . A .